



Syndicat national CGT Finances Publiques : • Case 450 ou 451- 263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX
• dgfip@cgt.fr • www.financespubliques.cgt.fr • Tél. 01.55.82.80.80

Montreuil, le 22 décembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE SUPPRESSIONS D EMPLOIS DANS LE CONTROLE FISCAL A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES POUR 2016

Au lendemain de l'abandon du « reporting » fiscal pays par pays à l'Assemblée nationale, la direction générale des Finances publiques abonde dans le sens du moins-disant en matière de lutte contre la fraude fiscale. Elle supprime des dizaines d'emplois et de brigades de vérification fiscale dans ses directions régionales et départementales!

Contrairement à ce qui est asséné par Bercy depuis plusieurs années, les emplois de vérificateurs sont loin d'être sanctuarisés. La dimension dissuasive du contrôle fiscal a même été clairement abandonnée en 2015 par l'Administration Fiscale afin de privilégier la dimension budgétaire et répressive. **Il faut donc prévoir un net recul de la présence de l'administration fiscale dans son activité de contrôle, auprès des entreprises et des contribuables;**

Le projet de loi de Finances 2016 a décidé 2 130 suppressions d'emplois supplémentaires à la Direction Générale des Finances Publiques dont une bonne partie dans le contrôle fiscal.

La méthode utilisée de chiffrage et de localisation des emplois repose sur un savant calcul alliant le poids du potentiel de contrôle fiscal de chaque direction en fonction des charges fiscales (nombre de déclarations, chiffres d'affaires, nombre de demandes de remboursements de crédits de taxe), les enjeux (montant des rectifications et encaissements) et les risques fiscaux (nombre de contrôles répressifs et de plaintes pénales déposées), puis de rapprocher ces éléments des emplois actuellement implantés au 1er janvier 2015. Une sorte d'optimisation fiscale !

Demain, la suppression de centaines d'emplois de vérificateurs ne résorbera en rien les 60 à 80 milliards de fraude et d'évasion fiscale en France. Loin de là !

Dans le même temps l'inspection générale des Finances mène depuis plusieurs semaines une enquête de "satisfaction" au moyen d'un questionnaire, auprès des entreprises ayant fait l'objet d'un contrôle fiscal ,

Dans une période où le contrôle fiscal devient de plus en plus difficile et où les agents sont amenés à faire face à l'agressivité croissante de certains contribuables, l'IGF se permet d'offrir aux redevables une modalité de jugement des compétences des vérificateurs; La CGT Finances Publiques s'interroge sur les raisons de la démarche de la DGFIP et est très inquiète de l'utilisation qui pourrait être faite de ce questionnaire.

- **La CGT Finances Publiques revendique l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois à la DGFIP et notamment dans la sphère du contrôle fiscal .**
- **La CGT Finances Publiques revendique le rétablissement de la dimension dissuasive du Contrôle Fiscal garantissant ainsi le maintien et le renforcement de l'ensemble des services composant la chaîne du contrôle fiscal de la programmation au recouvrement sur l'ensemble du territoire à tous niveaux de revenus et de chiffres d'affaires. Il ne faut pas créer de zone de non droit économique ni générer d'inégalités devant l'impôt.**
- **La CGT Finances Publiques réclame l'arrêt immédiat de l'enquête de satisfaction de l'Inspection Générale des Finances auprès des entreprises ayant fait l'objet d'un contrôle fiscal, porte ouverte à la remise en cause de la mission d'intérêt général des services de contrôle de la DGFIP;**